



L'écho d'Albiac

LE MOT DU MAIRE

EDITO SPECIAL

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

Le dimanche 15 mars 2020, au 1^{er} tour des élections municipales, vous avez été plus de 61 % à choisir la continuité de la politique menée depuis 12 ans par l'équipe municipale sortante, renouvelée dans pratiquement sa totalité, complétée d'une nouvelle élue.

- Cette équipe qui œuvre depuis 12 ans, au développement de notre village, au rajeunissement de sa population, à l'entretien de son patrimoine, à l'accroissement du bien-vivre ensemble, aux côtés des associations du village, à travers des journées citoyennes, des fêtes votives, des concerts, brocantes et autres manifestations ; .
- Cette équipe qui a mis en place des moyens de communication afin de vous informer régulièrement et en toute transparence des événements de la commune : comptes-rendus de réunion affichés après chaque réunion et depuis quelques mois accessibles sur le site de la commune, un bulletin municipal semestriel qui retrace l'actualité du village des 6 derniers mois, et enfin le site internet www.albiac.fr. Lorsque des projets importants doivent voir le jour, la commune a toujours organisé (et continuera de le faire) des réunions publiques afin de recueillir vos avis ;
- Cette équipe qui a bâti un programme d'actions concrètes pour les 6 années à venir.

C'est ce choix que vous avez fait il y a quelques jours et au nom de toute l'équipe, je tenais à vous en remercier.

Mais, nous n'oublions pas ceux qui ont plébiscité d'autres candidats pour une politique autre. Nous avons entendu leurs revendications et nous les encourageons à travailler avec la nouvelle municipalité durant ses 6 prochaines années pour que notre village continue dans cette belle dynamique qui la caractérise depuis 12 ans, notamment en participant aux différentes manifestations organisées soit par la municipalité, soit par les associations, ces manifestations conçues pour nous rassembler, et également en nous faisant part d'idées pouvant améliorer notre quotidien.

Nous invitons également chacun d'entre nous au simple respect des règles qui régissent une collectivité, car il permet de vivre ensemble en toute harmonie et d'éviter des rappels à l'ordre de la municipalité, souvent générateurs de tensions.

Au moment où je vous écris ces quelques mots, l'heure n'est pas au triomphalisme. Notre pays est confronté à la plus grave crise sanitaire depuis un siècle. Un projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie du covid-19 a été adopté par le Parlement le 22 mars 2020 et sera prochainement promulgué. Parmi les mesures annoncées, il a été décidé que les assemblées délibérantes des collectivités élues en 2014 verront leurs mandats et fonctions prorogés jusqu'à la prise de fonction des nouveaux conseils municipaux. C'est le cas des plus de 30 000 communes **dont l'élection est «acquise » dès le 1er tour**. Les conseillers municipaux et communautaires élus le 15 mars 2020 **entreront en fonction à une date fixée par décret au plus tard au mois de juin 2020**.

Ainsi donc, jusqu'à la mise en place du nouveau conseil municipal, Mr LANDES, 1^{er} adjoint, Mme LASCoux, 2^{ème} adjointe et moi-même assureront la continuité du service public de la commune.

Le budget 2020 ne sera voté qu'en juillet. D'ici là, nous ne procéderons à aucun investissement et maintiendrons les dépenses de fonctionnement sur la base des dépenses de 2019.

■ **Votre santé et celle de vos proches restent la priorité**

Le Gouvernement, relayé par les médias depuis plusieurs semaines, nous le dit et les chiffres sont là pour le confirmer : cette épidémie n'est pas anodine. Elle tue chaque jour des milliers d'individus de par le monde. Nous devons être vigilants, respecter le confinement qui nous est imposé.

Je vous demande de faire très attention à vous, à vos proches. Veillez également sur vos voisins isolés.

N'hésitez pas à nous appeler s'il se passait quoi que ce soit de grave, tout comme nous vous demandons de nous tenir informés si un cas se présentait dans la commune afin que nous mettions les mesures nécessaires en place.

Nous sommes à votre disposition 24 h x 24 h.

■ **Et si nous positivions ce confinement en méditant sur des valeurs retrouvées ?**

« Et les Français restèrent chez eux.

Et ils se mirent à lire, à réfléchir.

Et n'oublièrent plus de prendre des

nouvelles de leurs proches.

Dans l'incertitude du lendemain,

ils comprirent enfin ce que voulait dire

profiter de l'instant présent.

Progressivement, les publicités vantant

Tels produits dont ils n'avaient pas besoin

leur semblèrent bien vides.

Et il comprirent.

Ils n'étaient pas en train de survivre,

mais bien de vivre.

**On venait de leur faire un cadeau
incroyable.**

On leur avait offert du temps.

Et la Terre les trouva digne d'elle et elle

commença à respirer de nouveau. »

Le Maire

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – Edition spéciale Mars 2020

Directrice de la Publication et rédactrice : Marie Berthoumieu

Photothèque : Maryline Joiret – Pascal Vautrot

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes – Christiane Lascoux - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Marylène Harang, Alain Rougié

Tirage : 50 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE